

DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL- 1
BP : 232 TEL. : (+223) 20 22 53 01/20 22 20 08

Avis d'appel à manifestation d'intérêt n° 001/MSDS-DFM - 2026

A l'attention des groupements de bureaux d'architecture et d'ingénieurs Conseils
Services de consultants pour les études architecturales et techniques
du projet d'extension de l'hôpital du Mali 3^{ème} phase.

Le Ministère de la Santé et du Développement Social a obtenu du Budget National, le financement pour les études architecturales et techniques du projet d'extension de l'hôpital du Mali 3^{ème} phase au titre de l'exercice 2026.

Le Directeur des Finances et du Matériel, conformément aux dispositions de l'article 55 du décret n° 2015 — 0604 / P — RM du 25 septembre 2015, invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus.

L'objectif de la consultation est de réaliser les études architecturales et techniques du projet d'extension de l'hôpital du Mali 3^{ème} phase.

1. Au titre des études, le consultant produira et soumettra pour validation les documents suivants :

- L'avant-projet sommaire (APS) avec l'état des lieux ;
- L'avant-projet détaillé (APD) ;
- Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) •

La durée indicative de la mission se présente comme suit :

N°	Désignation	Durée (mois)
01	Etudes architecturales et techniques du projet d'extension de l'hôpital du Mali 3 ^{ème} phase	05

Le présent avis s'adresse aux groupements de bureaux d'architecture et d'ingénieurs inscrits sur les tableaux de l'ordre des architectes et de l'ordre des ingénieurs conseils du Mali, au titre de l'année en cours. Toutefois, les consultants locaux pourront s'adjoindre les services d'un cabinet étranger agréé.

Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, certificat de bonne fin, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les six meilleurs dossiers seront présélectionnés et inscrits sur la liste restreinte de la consultation.

La langue de soumission est le français.

Les consultants seront sélectionnés en conformité aux procédures DGMP-DSP et en application du Décret n° 2015 — 0604 / P — RM du 25 septembre 2015, portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les informations complémentaires sont disponibles, pendant les jours ouvrables, à l'adresse ci-dessous de 8 heures à 16 heures :

Cellule d'Exécution des Programmes de Renforcement des Infrastructures Sanitaires (CEPRIS), N°Tomikorobougou Tél : 20 73 31 07 Bamako.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées, au plus-tard le mardi 6 janvier 2026 à 10 Heures 00 mn, à la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Santé et du Développement Social, BP 232 Tél 20 22 20 08/20 22 53 61 Fax 20 23 03 25, sise à N°Tomikorobougou, et porter la mention extérieure « Manifestation d'intérêt pour le service de consultants pour études architecturales et techniques du projet d'extension de l'hôpital du Mali 3^{ème} phase ».

L'ouverture des manifestations aura lieu à la même date que dessus.

Bamako, le 28 novembre 2025

Le Directeur



B. Quiouloguem
Colonel Boubacar QUIOULOUEM
Chevalier de l'Ordre National